



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

EdR SICAV - Euro Sustainable Equity

un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

I EUR ISIN : FR0010769729

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est autorisée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 15.12.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un compartiment de SICAV de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV EdR SICAV. Le prospectus de la SICAV EdR SICAV et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la SICAV. La durée de vie du Produit est de 99 ans. Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV EdR SICAV.

Objectifs

L'objectif de gestion du Produit sur la durée de placement recommandée, vise à surperformer son indicateur de référence, le MSCI EMU, par des placements dans des sociétés de la zone Euro, alliant rentabilité financière, et mise en œuvre d'une politique visant à respecter des critères extra-financiers. La stratégie d'investissement du Produit tient également compte des enjeux climatiques et recherche un alignement de la trajectoire climatique du portefeuille avec l'Accord de Paris. Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Produit. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Produit peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : MSCI EMU (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs majoritairement de la zone Euro. Le Produit sera investi en permanence à hauteur de 75% au moins en actions et autres titres éligibles au PEA et sera exposé à hauteur de 60% au moins en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone Euro. Le Produit pourra être exposé au risque action jusqu'à 110% de l'actif net. L'univers d'investissement ESG est composé de l'ensemble des sociétés de l'indice de référence du Produit, à savoir le MSCI EMU, ainsi que des sociétés de petites et moyennes capitalisations boursières de la zone euro, n'excédant pas 5 milliards d'euros et n'appartenant pas à cet indice. Le Produit pourra également investir jusqu'à 10% de son actif dans des sociétés de grandes capitalisations boursières, supérieure à 5 milliards d'euros en dehors de la zone Euro. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Produit.

La sélection des titres repose sur l'utilisation combinée de critères financiers permettant de définir les valeurs qui présentent d'importantes perspectives de croissance et de critères extra-financiers afin de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable.

Cette analyse, permet de sélectionner des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise listés ci-dessous : Environnement : consommation de l'énergie, émissions de GES, eau, déchets, pollution, stratégie de management environnemental, impact vert ;

Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, santé et sécurité ;

Gouvernance : structure des organes de gouvernance, politique de rémunération, audit et contrôle interne, actionnaires.

Le modèle de notation ISR a été construit :

- selon une approche Best-in-Universe c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur.

- avec des pondérations différenciées des 3 piliers ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques :

en effet, les 3 piliers extra-financiers se voient attribuer une pondération plus ou moins importante en fonction du secteur considéré, ce qui résulte en un poids différent de chacun des trois piliers.

Par exemple, une entreprise chimique sera plus concernée par la problématique environnementale alors qu'une société du secteur des services aux entreprises verra un poids plus important accordé aux facteurs sociaux. Afin de déterminer si une entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par la Société de Gestion, cette dernière réalise une étude qui aboutit à une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant d'AAA à CCC. La note est l'agrégation des résultats obtenus sur les différents critères E, S, G de la grille de notation déterminée par les analystes. Les valeurs retenues dans le portefeuille présenteront une notation supérieure ou égale à A selon l'échelle de notation interne à la Société de Gestion. Une analyse du profil climatique de l'entreprise est également réalisée. Dans le cadre de son objectif climatique, nous visons pour ce Produit une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le Produit pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés de la zone Euro dans la limite de 25% de l'actif net. Ces titres, notés au minimum « investment grade » mais sans limite de durée, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu. Dans la limite d'une fois l'actif, le Produit pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Par ailleurs, dans la limite globale maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Le Produit pourra détenir des titres non libellés en Euro, et pourra donc être exposé au risque de change. Dans un but de couverture, le Produit pourra avoir recours à des contrats à terme sur devises ou des swaps de change. Le Produit pourra également souscrire à des options sur actions, tant dans un but de couverture que d'exposition, et à des futures pour piloter l'exposition actions. L'exposition au risque de change par des devises autres que celles de la zone euro est limitée à 10% maximum de l'actif net.

Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Ce Produit est éligible au PEA.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Actions I EUR : Personnes morales et investisseurs institutionnels pour compte propre ou pour compte de tiers, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos actions chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur avant 12h30 chaque veille du jour d'établissement de la valeur liquidative.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais le cas échéant) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque le plus élevé

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 1 790	EUR 2 020
	Rendement annuel moyen	-82,1%	-27,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 430	EUR 9 610
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-0,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 580	EUR 13 570
	Rendement annuel moyen	5,8%	6,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 940	EUR 17 000
	Rendement annuel moyen	39,4%	11,2%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2017 et 12/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2016 et 02/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2013 et 08/2018.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des actions, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 171	EUR 1 202
Incidence des coûts annuels	1,7%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,12% avant déduction des coûts et de 6,30% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,95% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 95
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 37
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,39% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR). En cas de surperformance de l'action du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 39

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée. Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires qui pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>

Performances passées : Les performances passées des 10 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contrat en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.